



Communiqué de presse

Le 1^{er} Grand Port Maritime à obtenir la certification environnementale ISO 14001 sur l'ensemble de ses activités

Ce mardi 13 septembre, Nicolas Gauthier, Président du Directoire de Port Atlantique La Rochelle, a reçu des mains de Patrick Renaud, Délégué régional AFNOR, le **certificat environnemental ISO 14001**. **Toutes les activités du Port sont concernées par cette certification, sans aucune exception :**

- accueil des navires ;
- création et mise à disposition d'espaces d'activités économiques ;
- prestations portuaires (dragage, mise à disposition d'un pôle de réparation et de construction navale, exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes, exploitation ferroviaire).

Avec cette **certification ISO 14001, référentiel mondial** dans le domaine de l'environnement, le Port obtient la **reconnaissance de son engagement environnemental**. L'activité du Port, liée au transport maritime, est au cœur même des enjeux environnementaux et sa stratégie de report modal vers le fer renforce cette position. Les ambitions de développement du Port passent bien évidemment par la **prise en compte de l'environnement à tous les niveaux :**

- maîtrise de l'impact des projets et des activités ;
- protection de la biodiversité et de la qualité du milieu naturel ;
- dialogue avec les différentes parties prenantes (riverains, associations environnementales, collectivités, Etat, Europe).

La certification environnementale **ISO 14001** vient **s'ajouter à la certification qualité ISO 9001** que le Port a obtenue en mars 2007. Il y a quatre ans, **c'était déjà une grande première**, aucun autre port de même statut n'étant alors certifié en matière de management de la qualité, pour la totalité de ses prestations.

